

The Blockchain Group confirme l'acquisition de 580 BTC pour ~47,3 M€, la détention d'un total de 620 BTC et un 'BTC Yield' de 709,8% depuis le début de l'année

- Confirmation de l'acquisition de 580 BTC pour ~47,3 M€ à ~81 550 € par bitcoin
- Détention totale par le groupe de 620 BTC pour ~50,5 M€ à ~81 480 € par bitcoin
 - Adoption du 'BTC Yield', du 'BTC Gain' et du 'BTC € Gain' comme KPIs

Puteaux, le 26 mars 2025 : The Blockchain Group (code ISIN : FR0011053636, code mnémorique : ALTBG), première Bitcoin Treasury Company en Europe, détenant des filiales spécialisées dans la Data Intelligence, l'IA et les technologies décentralisées, confirme la réalisation définitive de l'acquisition par sa filiale détenue à 100%, The Blockchain Group Luxembourg SA, de 580 BTC pour ~47,3 millions d'euros à ~81 550 euros par bitcoin avec le produit de l'émission d'obligations convertibles réalisée par cette dernière et annoncée le 6 mars 2025. The Blockchain Group adopte le 'BTC Yield', le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' comme indicateurs clés de performance (KPIs) pour sa stratégie de 'Bitcoin Treasury Company' lancée le 5 novembre 2024. Le groupe atteint depuis le début de l'année un 'BTC Yield' de ~709,8%, un 'BTC Gain' de ~283,9 BTC, et un 'BTC € Gain' de ~23,2 millions d'euros. A ce jour, The Blockchain Group et sa filiale The Blockchain Group Luxembourg SA détiennent un total de 620 BTC pour une valeur totale d'acquisition de ~50,5 millions d'euros sur la base d'une valeur moyenne de ~81 480 euros par bitcoin.

Une étape importante dans notre stratégie de Bitcoin Treasury Company visant à augmenter le nombre de Bitcoin par action au fil du temps.

1. Augmentation du nombre de bitcoins détenus

The Blockchain Group (la "**Société**") annonce la réalisation définitive de l'acquisition par sa filiale détenue à 100%, The Blockchain Group Luxembourg SA, de BTC supplémentaires grâce au produit de l'émission d'obligations convertibles annoncée le 6 mars 2025, dans le cadre de l'accélération de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company.

Swissquote Bank Europe SA, un prestataire de services d'actifs virtuels (PSAV) enregistré auprès du régulateur Luxembourgeois (CSSF), a assuré l'exécution de l'acquisition des BTC et s'est vu confier leur conservation sécurisée via la solution technologique de la société suisse Taurus, un leader mondial dans les infrastructures pour actifs numériques.

Détails des acquisitions de BTC par le groupe :

Date retenue	Nombre de BTC acquis	Coût d'acquisition par BTC	Total des BTC détenus	Coût par BTC détenu	Coût total des BTC détenus	Valeur totale des BTC détenus
26 mars 2025	580	€81 550	620	€81 480	€50 517 503	€50 560 770
4 décembre 2024	25	€90 511	40	€80 468	€3 218 718	€3 261 985
5 novembre 2024	15	€63 729	15	€63 729	€955 941	€1 223 244

Note : La valeur totale des BTC détenus au 26 mars 2025 est basée sur le coût d'acquisition par BTC de la dernière acquisition en date du présent communiqué.

2. Adoption d'indicateurs clés de performance (KPIs) : 'BTC Yield', 'BTC Gain' et 'BTC € Gain'

La Société annonce sa décision d'adopter le 'BTC Yield', le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' comme indicateurs clés de performance dans le cadre de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company.

L'adoption de ces KPI découle d'une pratique standardisée parmi les entreprises mettant en œuvre une stratégie de *Bitcoin Treasury Company*, telles que Strategy aux Etats-Unis et Metaplanet au Japon.

Le 'BTC Yield', le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain', qui peuvent littéralement être traduits par « Rendement BTC », « Gain BTC » et « Gain € BTC », ne sont pas, et ne doivent pas être compris comme des mesures de performance opérationnelle ou des mesures financières ou de liquidité. Ces indicateurs, dont la finalité précise est exposée ci-après, ne sont équivalents ni au « rendement » ni à un « gain » dans le contexte financier traditionnel. Ces indicateurs ne reflètent ni les fluctuations du cours du BTC ni la valeur des titres The Blockchain Group ou The Blockchain Group Luxembourg SA, et ne permettent donc pas de mesurer le retour sur investissement qu'un investisseur pourrait obtenir en procédant à la cession de ses titres. Il se peut qu'une évolution favorable de ces indicateurs s'accompagne d'une perte financière dans l'hypothèse d'une cession de titres.

Les détails sont les suivants :

'BTC Yield' :

- Le 'BTC Yield' est un KPI qui reflète l'évolution en pourcentage, au cours d'une période donnée, du rapport entre le total des BTC détenus et le nombre d'actions entièrement diluées en circulation.
- Pour cet indicateur, le nombre d'actions sur une base entièrement diluée en circulation comprend le nombre total d'actions ordinaires émises à la fin de chaque période, augmenté de la totalité des actions que la Société pourrait émettre du fait de l'exercice d'options d'achat ou d'acquisition d'actions ou de la conversion d'instruments convertibles, tels que des obligations convertibles, si elles sont émises par la Société ou ses filiales.

'BTC Gain' et 'BTC € Gain' :

Le 'BTC Gain' est un KPI qui représente le nombre de BTC détenus par la Société au début d'une période multiplié par le 'BTC Yield' pour cette période.

Le 'BTC € Gain' est un KPI qui représente la valeur en euros du BTC € Gain' calculé en multipliant le 'BTC Gain' par le coût d'acquisition en euros par BTC de la dernière acquisition de la période applicable. La Société a choisi la dernière acquisition de la période applicable pour déterminer le prix de marché du bitcoin dans le seul but de faciliter ce calcul illustratif.

Le Groupe a atteint un 'BTC Yield' de 709,8% depuis le début de l'année. Les détails sont les suivants :

Date retenue	Total de BTC détenus	Nombre d'actions ordinaires émises	Nombre d'actions sur une base entièrement diluée ¹	BTC (sats) par action sur une base entièrement diluée ²	'BTC Yield' depuis le début de l'année	'BTC Gain' depuis le début de l'année	'BTC € Gain' depuis le début de l'année
26 mars 2025	620	93 384 449	186 413 174	332	709.8%	283,9	€23 152 139
4 décembre 2024	40	93 384 449	95 264 449	41	141.2%	21,2	€1 916 705
5 novembre 2024	15	85 051 121	85 051 121	17	-	-	-

Notes :

1. Le nombre d'actions sur une base entièrement diluée en circulation comprend (i) le nombre total d'actions ordinaires en circulation, (ii) les actions qui seraient émises du fait de la conversion de l'intégralité des obligations convertibles en actions de la Société, (iii) les actions qui seraient émises du fait de l'exercice de l'intégralité des options d'achat / de souscription d'actions de la Société.

2. Le nombre de BTC par action sur une base entièrement diluée est calculé en divisant le nombre total de BTC détenus par le nombre d'actions sur une base entièrement diluée à la fin de chaque période. Le résultat est ensuite exprimé en satoshis (sats) par action sur une base entièrement diluée. Il y a 100 000 000 sats dans 1 BTC. Chaque sat représente 0,00000001 BTC, la plus petite unité de bitcoin.

Informations importantes sur les KPIs 'BTC Yield', 'BTC Gain' et 'BTC € Gain'

La Société utilise le 'BTC Yield', le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' comme indicateurs de suivi de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company. Ces indicateurs illustrent la manière dont la Société finance l'acquisition de bitcoin au cours d'une période donnée :

- Dans le cas du '**BTC Yield**', il s'agit de comparer le taux de variation du nombre de BTC détenus par le groupe par rapport au taux de variation du nombre d'actions ordinaires de la Société, d'instruments convertible en actions ordinaires et de droits donnant accès à des actions ;
- Dans le cas du '**BTC Gain**', il s'agit d'exprimer hypothétiquement l'évolution du 'BTC Yield' comme si cette évolution reflétait une augmentation de la quantité de bitcoins détenus à la fin de la période applicable par rapport au début de cette période ; et
- Dans le cas du '**BTC € Gain**', il s'agit d'exprimer ce 'BTC Gain' en euros en multipliant ce 'BTC Gain' libellé en bitcoin par le prix du marché du bitcoin à la fin de la période applicable, comme décrit ci-dessus.

Ces indicateurs seront communiqués périodiquement par la Société dans le cadre de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company, notamment de manière semestrielle et annuelle.

Lorsque la Société utilise ces KPIs, elle prend également en compte les diverses limites de ces outils, notamment le fait qu'ils ne reflètent pas les dettes et autres passifs et créances sur les actifs de la Société, qui seraient de rang supérieur par rapport aux capitaux propres, et que ces indicateurs supposent que toutes les dettes seront refinancées ou, dans le cas des instruments de dette convertible de la Société (ou de ses filiales), convertis en actions ordinaires conformément à leurs conditions respectives.

En outre, le 'BTC Yield' n'est pas, et ne doit pas être compris comme une mesure de performance opérationnelle ou une mesure financière ou de liquidité. En particulier, le 'BTC Yield' n'est pas équivalent au « rendement » dans le contexte financier traditionnel. Il ne s'agit pas d'une mesure du retour sur investissement que les actionnaires de la Société ont pu obtenir historiquement ou peuvent obtenir à l'avenir en acquérant des actions de la Société, ni d'une mesure du revenu généré par les opérations de la Société ou ses détentions de bitcoin, ni d'un retour sur investissement sur ses détentions de bitcoin, ni d'aucune autre mesure financière similaire de la performance de son activité ou de ses actifs. Le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' ne sont pas, et ne doivent pas être compris comme des mesures de performance opérationnelle ou des mesures financières ou de liquidité. En particulier, le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' ne sont pas équivalents à un « gain » dans le contexte financier traditionnel. Ils ne sont pas non plus des outils de mesure du retour sur investissement que les actionnaires de la Société ont pu obtenir historiquement ou peuvent obtenir à l'avenir en acquérant des actions de la Société, ou des mesures du revenu généré par les opérations de la Société ou ses détentions de bitcoin, le retour sur investissement sur ses détentions de Bitcoin, ou toute autre mesure financière similaire de la performance de son activité ou de ses actifs. Il convient également de souligner que le 'BTC € Gain' ne représente pas un gain de la juste valeur (*fair value*) des détentions de Bitcoin de la Société, et que le 'BTC € Gain' peut être positif pendant les périodes où la Société a subi une baisse de la juste valeur de ses détentions de bitcoin.

Le cours des actions ordinaires de la Société dépend de nombreux facteurs autres que la quantité de bitcoins que la Société détient et du nombre d'actions émises ou à émettre ; par conséquent, la valeur de marché des actions de la Société peut se négocier avec une décote ou une prime par rapport à la valeur de marché des bitcoins que la Société détient. Ni le 'BTC Yield', ni le 'BTC Gain' ni le 'BTC € Gain' ne sont indicatifs ou prédictifs du cours des titres de la Société.

Il est rappelé que ces KPIs ont une finalité précise, et sont utilisés par la Société pour déterminer l'utilisation qui est faite des capitaux propres, pour ce qui concerne sa détention de bitcoin uniquement.

La capacité de la Société à atteindre un 'BTC Yield', un 'BTC Gain' et un 'BTC € Gain' donnés peut dépendre d'une variété de facteurs, y compris sa capacité à générer des profits supérieurs à ses charges fixes et autres dépenses, ainsi que des facteurs hors de son contrôle, tels que le prix du bitcoin, l'exigibilité de ses dettes et sa capacité à se financer à des conditions favorables. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La présentation de ces KPIs n'implique aucune déclaration d'intention par la Société de verser des dividendes à ses actionnaires à l'avenir. La détention d'actions de la Société n'équivaut pas un droit de propriété directe des bitcoins détenus par la Société. Les investisseurs sont invités à consulter les états financiers et autres informations fournies par la Société. Les KPIs précités sont uniquement destinés à compléter les autres indicateurs de la Société pour ceux qui comprennent leur objectif et leurs limites, et non à remplacer l'analyse financière traditionnelle.

Facteurs de risques

La Société rappelle que les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité, sont détaillés dans son rapport financier annuel 2023, lequel est disponible sans frais sur le site internet de la Société (www.theblockchain-group.com/investor/news-financial-information/).

La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

En complément, la Société porte à la connaissance des investisseurs que la mise en place d'une stratégie de Bitcoin Treasury Company expose la Société à plusieurs risques, notamment:

Volatilité extrême du cours du Bitcoin : Le prix du Bitcoin est sujet à de fortes fluctuations, pouvant entraîner une dépréciation rapide et significative du Bitcoin détenu par la Société.

Risque de liquidité : Contrairement aux actifs traditionnels, la liquidité du Bitcoin peut être affectée par des variations de marché soudaines, des restrictions réglementaires ou des dysfonctionnements des plateformes d'échange, rendant plus difficile la conversion du Bitcoin en monnaie fiduciaire si nécessaire.

Risques réglementaires et fiscaux : Le cadre réglementaire et fiscal applicable aux actifs numériques évolue rapidement et diffère selon les juridictions. Des changements législatifs ou des décisions des autorités de marché pourraient avoir un impact défavorable sur la détention et l'utilisation du Bitcoin par la Société.

Risques opérationnels et de cybersécurité : La détention de Bitcoin nécessite la mise en place de mesures de sécurité strictes (portefeuilles numériques sécurisés, clés privées, protocoles de stockage à froid). Toute faille de sécurité, perte d'accès aux clés privées ou attaque informatique pourrait entraîner une perte totale ou partielle du Bitcoin.

A propos de The Blockchain Group (ALTBG)

The Blockchain Group est une Bitcoin Treasury Company cotée sur Euronext Growth Paris, spécialisée dans le développement pour la Data Intelligence, l'IA, et les technologies décentralisées.

EURONEXT Growth Paris

Ticker : ALTBG

ISIN : FR0011053636

Reuters : ALTBG.PA

Bloomberg : ALTBG.FP

Contact

communication@theblockchain-group.com

Contacts - Actus Finance & Communication

Relations Investisseurs

Mathieu Calleux

tbg@actus.fr

Relations presse

Anne-Charlotte Dudicourt

acdudicourt@actus.fr - +33 6 24 03 26 52

Céline Bruggeman

cbruggeman@actus.fr - +33 6 87 52 71 99

Tous les communiqués de presse de The Blockchain Group sont disponibles sur :

[Informations financières - The Blockchain Group](#)

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](#)

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction, et ne pourra être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans une quelconque juridiction au sein de laquelle toute offre, sollicitation ou vente serait illégale avant un enregistrement ou une certification conformément à la réglementation locale.